

B.U.T. 2-3 Informatique parcours « Réalisation d'applications »

Titre RNCP niveau 6 - (code RNCP 35475 - code diplôme 25132605)



Objectifs

Le B.U.T. Informatique forme en 3 ans les informaticiens qui participent à la **conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques** répondant aux besoins de transformation numérique des organisations.

Le parcours « Réalisation d'applications : conception, développement, validation » est proposé en apprentissage à partir de la deuxième année et se concentre sur le cycle de vie du logiciel : de l'expression du **besoin du client**, à la **conception**, à la **programmation**, à la **validation** et à la **maintenance** de l'application. Il s'appuie sur l'acquisition de savoirs fondamentaux en **développement informatique et web**, en **administration des systèmes et réseaux**, en **bases de données** et en **conduite de projets**. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, y compris en langue anglaise, et sur l'importance du travail en groupe pour intégrer une équipe projet. Les titulaires du B.U.T. Informatique, compétents sur les plans technique et méthodologique, sont également sensibilisés aux problématiques actuelles (sécurité des

données, cloud computing, intelligence artificielle...), aux questions sociétales, juridiques, éthiques et environnementales liées aux usages du numérique.

Le B.U.T. Informatique permet d'acquérir le niveau Licence et les ECTS correspondants et d'accéder à un **cursus ingénieur** ou un **Master universitaire Informatique**.

Compétences visées

Réaliser un développement d'application – Optimiser des applications informatiques – Administrer des systèmes informatiques communicants complexes – Gérer des données de l'information – Conduire un projet – Travailler dans une équipe informatique

Débouchés

Concepteur-développeur (mobile, web, IoT, jeux-vidéos, d'applications...); Testeur; Développeur Big Data

Rythme d'alternance

Contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation sous conditions)

Parcours alterné de 1260 h sur 24 mois

Parcours alterné avec entrée directe possible en BUT 3 de 560 h sur 12 mois

BUT 2 : 3 jours en formation / 2 jours en entreprise

BUT 3 : 2 jours en formation / 3 jours en entreprise

Informations pratiques

Du 06/09/2023
au 01/09/2025

143 avenue de Versailles
75016 Paris
France

Prérequis et admission

- Avoir validé une 1ère année de BUT informatique
- Avoir réussi les étapes de sélection de l'IUT et du CFA Afia
- Être recruté comme apprenti par une entreprise
- Formation accessible aux étudiants en situation de handicap



Diplôme délivré par l'Université Paris Cité

- Les modules enseignés sont soumis au contrôle continu. Le projet tuteuré et le mémoire professionnel font l'objet de rapports écrits et soutenances devant un jury composé d'enseignants et d'intervenants professionnels
- Validation partielle par blocs de compétences : non



Pré-inscription

BUT 2

Enseignements	Volumes
- Développement d'une application complexe	26 h
- Démarche Portfolio	14 h
- Architecture logicielle	30 h
- Qualité de développement	40 h
- Qualité et au-delà du relationnel	13,5 h
- Méthodes d'optimisation	10 h
- Anglais	31 h
- Communication interne	10 h
- Projet personnel et professionnel	21 h
- Virtualisation	16,5 h
- Management avancé des systèmes d'information	22 h
- Complément web	40 h
- Développement pour applications mobiles	10 h
- Automates et langages	6 h
- Développement d'une application	56 h
- Développement web	26,5 h
- Développement efficace	15 h
- Analyse	15 h
- Programmation système	19 h
- Architecture des réseaux	13,5 h
- SQL dans un langage de programmation	28 h
- Probabilités	19 h
- Cryptographie et sécurité	20,5 h
- Management des systèmes d'information	18 h
- Droit des contrats et du numérique	18,5 h
- Communication professionnelle	21 h
- Projet tutoré et accompagnement pro	140 h
Total	700 h

BUT 3

Enseignements	Volumes
- Évolution d'une application existante	12 h
- Initiation à l'entrepreneuriat	9 h
- Droit du numérique et de la propriété intellectuelle	9,5 h
- Communication : organisation et diffusion de l'information	7 h
- Projet personnel et professionnel	14 h
- Développement avancé	60 h
- Maintenance applicative	14,5 h
- Démarche Portfolio	8 h
- Initiation au management d'une équipe de projet informatique	10 h
- Politique de communication	19,5 h
- Qualité algorithmique	13,5 h
- Programmation avancée	27 h
- Sensibilisation à la programmation multimédia	10 h
- Automatisation de la chaîne de production	10 h
- Qualité de développement	20,5 h
- Virtualisation avancée	13,5 h
- Nouveaux paradigmes de base de données	28 h
- Méthodes d'optimisation pour l'aide à la décision	10 h
- Modélisations mathématiques	27 h
- Économie durable et numérique	10 h
- Anglais	27 h
- Projet tutoré et accompagnement pro	200 h
Total	560 h



94 %

de taux de réussite*



32,1 %

de poursuite
d'études*



83,45 %

d'insertion pro à 6
mois*



1,34 %

d'interruption de
parcours*

* Moyenne Afia

Université Paris Cité
Campus IUT de Paris - Rives de Seine
Véronique BEDOS
Département informatique
veronique.bedos@parisdescartes.fr
01 43 86 47 25

CFA Afia

Sylvain VAIRELLES
Manager Alternance
svairelles@cfa-afia.fr
06 14 58 11 67

CFA Afia

Achweq BERRABEH
Chargée de mission alternance
aberrabeh@cfa-afia.fr
06 48 44 21 84

Plus de renseignements : iutparis-seine.u-paris.fr | cfa-afia.com

Le CFA Afia est un organisme expert et expérimenté dédié au recrutement, à l'accompagnement, au conseil et au suivi des entreprises et apprentis tout au long de la période de formation, des premiers pas en alternance à l'intégration finale dans le métier choisi. À travers l'ensemble de ses outils et moyens, le CFA Afia vous apporte des solutions concrètes de proximité dans le suivi de votre apprenti ou de votre apprentissage.

Pour toute information et questions relatives aux coûts de la formation et de l'accompagnement du CFA, contactez le référent Afia. Selon les niveaux de prises en charge mobilisés, un reste à charge final sera potentiellement dû par l'employeur. Le CFA s'assure des meilleures conditions de prises en charge et de financement auprès des Opco et financeurs divers.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes, des métiers, des fonctions, des statuts n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire, conformément aux valeurs d'égalité et de mixité portées par le CFA Afia.